



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bassins miniers

Question écrite n° 71287

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les propositions de l'acte 2 du livre blanc relatif à l'accompagnement de la mutation du bassin minier, publié en décembre 2013. Il lui demande la façon dont a été concrétisée la proposition n° 7.

Texte de la réponse

La proposition n° 7 consiste à « poursuivre l'aménagement de la véloroute du bassin minier comme axe structurant de la démarche de destination touristique ». Suite aux travaux de la conférence permanente du bassin minier qui ont confirmé le potentiel des sports de nature comme vecteurs de développement et d'attractivité du bassin minier, la mission bassin minier s'est engagée dans un tour de table avec ses partenaires pour favoriser l'appropriation de la stratégie « bassin minier, destination sports et nature ». Ont ainsi été rencontrés les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du bassin minier, les services en charge du sport des deux départements et de la région, le comité régional du tourisme et le comité départemental du tourisme du Nord, la mission Louvre-Lens tourisme et le parc départemental d'Olhain. Les grands axes du schéma stratégique « bassin minier, destination sports et nature » ont été présentés à l'occasion d'un comité aux partenaires techniques le 16 décembre 2014. La mission bassin minier a poursuivi son travail d'accompagnement technique aux études menées par les collectivités locales et a veillé à la cohérence des projets avec les enjeux de la Trame verte et bleue du Bassin minier et du schéma régional des véloroutes-voies vertes. En 2014, un groupe de travail s'est réuni afin de finaliser le tracé de « la véloroute du bassin minier » (itinéraire n° 31 du schéma régional) dans sa traversée du Douaisis jusqu'au Parc des îles sur la communauté d'agglomération Hénin-Carvin (CAHC). L'itinéraire identifié s'appuie sur les boucles de la Trame verte et bleue en cours d'aménagement par la communauté d'agglomération du Douaisis (notamment dans la vallée de l'Escrebieux) et permet d'assurer la connexion de la véloroute avec la gare de Douai et les itinéraires déjà aménagés (Circuit des 3 cavaliers, Voie verte du Sucre, Voie verte de la Scarpe et le Chemin des Galibots). La mission bassin Minier a par ailleurs suivi les travaux de définition de « la véloroute du Paris-Roubaix » sur le territoire de la Pévèle, entre Saint-Amand-les-Eaux et la métropole lilloise, en partenariat avec le Pays Pévélois et le parc naturel régional Scarpe-Escaut. La mission bassin minier a formulé des propositions pour l'élaboration d'une offre nouvelle de « randonnées permanentes » dans le cadre d'une convention passée avec la ligue régionale de cyclotourisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71287

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10430

Réponse publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6532